

**Conseil Municipal du jeudi 24 mai 2018**

**POINT A Conseil scientifique de la Ville**

**Présentation du rapport sur l’économie parallèle**

**Intervention de Romain Zavallone, au nom du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons en premier lieu à saluer la qualité du travail du Conseil scientifique de notre Ville sur un sujet d’une grande actualité mais qui reste cependant difficile à traiter.

Ce rapport, relatif à l’économie parallèle avec un focus particulier sur le trafic de cannabis, met en lumière des solutions depuis longtemps défendues par les écologistes.

Ainsi, les préconisations du rapport visant à « soutenir la légalisation et la distribution encadrée du cannabis, pour réduire les effets néfastes de l’usage et du trafic qui en découlent, à « ne pas pénaliser au niveau local » ainsi qu’à « porter cette recommandation au niveau national » semblent faire écho au vœu pour la légalisation et l’encadrement de la distribution de cannabis, présenté par les élu.es écologistes lors du Conseil Municipal du 23 mars 2017.

Ce texte rappelait par ailleurs que la prohibition de la consommation de cannabis était directement responsable de la montée en puissance des réseaux mafieux gangrénant de nombreux quartiers en France.

Il soulignait également que la répression de la consommation et de la distribution de cannabis représentait une politique publique extrêmement couteuse (police, justice, établissements pénitentiaires) et cela au détriment d’investissements plus pertinents (santé, logement, école, travaux publics, sécurité).

En effet, les interpellations pour usage de cannabis atteignent le chiffre annuel de 122.439 et représentent 90 % des interpellations pour usage de stupéfiants, alors que la surpopulation carcérale – une moyenne de 114 détenus pour 100 places – est en partie une conséquence de cette politique de répression.

Sur 78.796 détenus – en détention provisoire ou en exécution de peine – 14,7 % le sont au titre d’une infraction à la législation sur les stupéfiants.

Naturellement, ces revendications à portée nationale ne sauraient à elles seules suffire et doivent être renforcées par notre action locale.

Nous pensons par exemple à notre Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), que notre collègue Sabrina Sebaihi va évoquer lors du prochain point à l’ordre du jour de ce conseil.

De fait, au sein des priorités contenues dans notre CLSPD figure celle de travailler auprès des plus jeunes, des guetteurs (7 à 9 ans) qui sont signalés dans des lieux comme les cités ou les places de ville et qui ne fréquentent aucune structure municipale ou associative.

Bien évidemment, il s’agit d’une problématique se caractérisant par une très grande complexité et il n’existe aucune solution simpliste ou miracle.

Par conséquent, nous partageons l’idée que notre politique locale en la matière doit être protéiforme.

Dans cette perspective, la liste des recommandations à l’échelle de notre Ville est particulièrement étoffée, notamment avec :

* Une communication adaptée par l’intermédiaire d’Ivry ma Ville et du site internet.
* Le renforcement de la synergie entre les élu.es, les différents services et les associations concernés.
* La lutte contre l’isolement des jeunes.
* La redynamisation des quartiers
* Le développement des structures d’économie sociale et solidaire.
* La conception d’un projet de tiers-lieu, co-construit avec la population des quartiers.
* L’échange d’expérience avec les partenaires institutionnels et associatifs des collectivités limitrophes.

Le rapport qui nous est présenté ce soir est donc riche et nous devons autant que faire se peut mettre en application ou nous inspirer des recommandations locales contenues dans cette étude.

Je vous remercie.